



Extrait du registre

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le 13/05/2026
ID : 064-216401471-20260430-30042026_DCMLC-BF

Du Conseil Municipal

Séance du 30 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Convocation adressée le 17/04/2026
Affichée le 17/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois d'avril à 20h, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Pascal JOCOU.

Présents : Murielle BARCOS, Benoît BROUCARET, Alain ÇUBURU, Mikaël DACHARY, Marie DASSÉ, Carole DAVID, Sylvie DUBREUIL, ELISSALDE, Agnès DUHAU, Catherine ERRECART, Mathieu ETCHEVERRY, Sylvie GUIHO, Eric HIRIART URRUTY, Pascal JOCOU, Marie JULLIAN, David LARREGUY, Patricia LARRONDE, Vincent NYBELEN, Jorge RAMIREZ, Théo SALAMON, Stéphanie SIBERCHICOT, Bernadette SUHAS, Geneviève VEILLAT.

Absents ou excusés : Alain ITHURBIDE (procuration à Alain ÇUBURU)

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Stéphanie SIBERCHICOT

DCM 01 : Affectation des résultats 2025 : Budget annexe « Local commercial »

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, le Conseil Municipal :

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : 2.00 €
- Un excédent reporté de : 1 005.00€

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 003.00 €

- Un excédent d'investissement de : 2 667.28 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 0.00€

Soit un excédent de financement de : 2 667.28 €

Le Conseil Municipal, à la majorité :

Pour : 18

Abstention : 5

Décide à la majorité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : excédent : 1 003.00 €

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00 €

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 1 003 €

Résultat d'investissement reporté (001) : EXCEDENT 2 667.28 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Pascal JOCOU

